



ENSEMBLE SCOLAIRE CHARLES DE FOUCAULD

1 rue Jeannot 54000 NANCY

Tél. : 03.83.35.27.14

Email : cdfnan2@scolalor.tm.fr site : www.lycee-charlesdefoucauld.fr

TARIFICATION ANNEE SCOLAIRE 2018 2019

ECOLE PRIMAIRE - TARIFS MENSUELS		
SCOLARITE		
MATERNELLE		70 €
ELEMENTAIRE		65 €
RESTAURATION		
4 REPAS à ajouter à la scolarité selon régime choisi		94 €
Repas occasionnel		6.50 €
GARDERIE ET ETUDE		
<input type="checkbox"/> Garderie matin De 7h 30 à 8h20	15 €	ou tarif par jour 1,50 €
<input type="checkbox"/> Garderie soir De 16h 30 à 18h30	30 €	ou tarif par jour 3€
<input type="checkbox"/> Etude De 16h 45 à 17h30	20 €	ou tarif par jour 2€
AUTRES		
<input type="checkbox"/> COTISATION APEL annuelle. Une seule cotisation par famille		18 €
<input type="checkbox"/> COTISATION AS annuelle (association sportive) obligatoire si participation aux activités sportives facultatives		11 €
<input type="checkbox"/> FRAIS D'INSCRIPTION non déductible, reste acquis à l'établissement		65 €
<input type="checkbox"/> PHOTO DE CLASSE		12 €

COLLEGE-LYCEE-POST-BAC - TARIFS MENSUELS					
	SCOLARITE	1/ 2 PENSION			INTERNAT
		A ajouter à la scolarité selon régime choisi			
RESTAURATION		4 REPAS	5 REPAS	Repas occasionnel	
COLLEGE	72 €	94 €	118 €	7,10 €	350 €
LYCEE GENERAL LYCEE TECHNOLOGIQUE LYCEE PROFESSIONNEL	72 €	94 €	118 €	7,10 €	350 €
BTS et DCG	142 €	7,10 € le repas individuel			395 €
FORELIS PREPA CONCOURS INFIRMIER	1 515 € annuel	94 €	118 €	7,10 €	395 €
FORELIS PREPA CONCOURS SOCIAUX	1 405 € annuel				
FORELIS PREPA CONCOURS AUXILIAIRE PUERICULTURE ET AIDE-SOIGNANT (1)	1 565 € annuel				
<input type="checkbox"/> COTISATION APEL annuelle. Une seule cotisation par famille					18 €
<input type="checkbox"/> COTISATION AS annuelle (association sportive) obligatoire si participation aux activités sportives facultatives					11 €
<input type="checkbox"/> FRAIS D'INSCRIPTION non déductible, reste acquis à l'établissement					65 €
<input type="checkbox"/> FRAIS D'INSCRIPTION non déductible, reste acquis à l'établissement post-bac					75 €
<input type="checkbox"/> FRAIS DE RESERVATION POUR L'INTERNAT reste acquis à l'établissement en cas de changement de régime					350 €
<input type="checkbox"/> PHOTO DE CLASSE					12 €

- La facture annuelle vous sera adressée en début d'année scolaire.
 - **En cas de prélèvement**, celle-ci sera divisée en 10 mensualités (octobre à juillet inclus). Ils seront effectués à partir du 10 du mois. Pour les formations FORELIS un échéancier sera établi.
 - **Pour les paiements par chèque ou espèce**, le montant du trimestre est dû au début de chaque trimestre. (Paiement en trois fois). Pour les formations FORELIS un échéancier sera établi.
- Pour la demi-pension : le calcul est automatique en fonction des filières et tient compte des périodes de stage. En outre, il n'y a pas de déduction possible suite à des absences.
- Tout changement de régime (restauration et internat) nécessite un préavis d'un mois.
 - Il devra être signalé au plus tard le 5 du mois et prendra effet le mois suivant. Tout mois commencé est dû
- A partir du 3ème enfant scolarisé à Charles de Foucauld, une réduction de 30 % sur le montant de la contribution familiale du plus jeune enfant est appliquée.
- (1) Module préparatoire « Oral » : 995 euros annuel
Module préparatoire « Mathématiques et tests psychotechniques » : 520 euros annuel